

PIN CODE

REVUE INTERNATIONALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DU DROIT DU NUMÉRIQUE

#11 - AVRIL 2022

R
P
I
N

Doctrine

Regards croisés sur le délégué
à la protection des données :
une fonction clé
pour l'entreprise
(Luxembourg – Belgique – France)
*Frédéric Forster, Virginie
Liebermann, Guillaume Dally
et Victoria Ruelle* 1

Point sur les procédures
spécifiques à la propriété
intellectuelle au Luxembourg
(actions en contrefaçon, référé)
*Amin Bouazza, Alice Carnet
et David Alexandre* 15

Rupture brutale des relations
commerciales établies
en matière informatique :
étude comparée
(France – Belgique – Luxembourg)
*David Alexandre, Sophie André,
Amin Bouazza,
Alexandre Cassart,
Jean-François Henrotte
et Fabienne Panneau* 25

L'évolution de la notion
de services de communications
électroniques dans le cadre
de la loi du 17 décembre 2021
transposant le Code
des communications
électroniques européen
Hervé Wolff 32

Jurisprudence commentée

TUE, arrêt *Power Horse Energy
Drinks GmbH c. Office
de l'Union européenne
pour la propriété intellectuelle*,
6 octobre 2021, T-3/21
Camille Saettel 38

Fiche pratique

Le brevet européen
à effet unitaire
Philippe Ocvirk 42

Lorsqu'une décision jurisprudentielle est citée et que celle-ci est disponible dans notre base de données LexNow (www.lexnow.lu), vous retrouverez la Référence /ID en note de bas de page permettant un accès simplifié et direct au texte intégral sur LexNow.

Legitech Sàrl

10A, Z.A.I. Bourmicht
L-8070 Bertrange

T +352 26 31 64-1

www.legitech.lu



LEGI
TECH éditeur juridique

PERIODIQUE

Post
LUXEMBOURG

Envois non distribuables à retourner à:
L-3290 BETTEMBOURG

PORT PAYÉ
PS/765